

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fait à Corbie,
Le Président,



Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



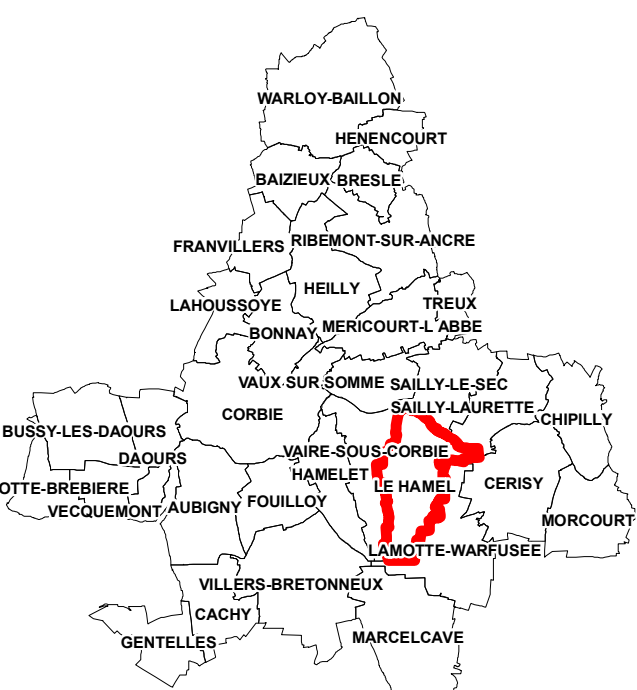
Haute-de-France (Département)
2 rue des Maitres
59000 Lille
Tél. 03 20 51 50 50
Tél. 03 20 51 50 51

Service Numérique
2 rue des Maitres
59000 Lille
Tél. 03 20 51 50 50
Tél. 03 20 51 50 51

Grand Est
2 rue des Maitres
59000 Lille
Tél. 03 20 51 50 50
Tél. 03 20 51 50 51

Val de Loire
2 rue des Maitres
59000 Lille
Tél. 03 20 51 50 50
Tél. 03 20 51 50 51

Service Numérique
2 rue des Maitres
59000 Lille
Tél. 03 20 51 50 50
Tél. 03 20 51 50 51



Légende

-  Couloirs de bruit identifiés de part et d'autre des infrastructures terrestres classées voies bruyantes
-  Secteur hors PPRI soumis à des prescriptions spéciales en raison du risque d'inondation au titre de l'article R151-34 du Code de l'Urbanisme
- Zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :**
-  Zone inondable de type 1
 -  Zone inondable de type 2
 -  Zone inondable de type 3
 -  Zone inondable de type 4
- Eaux pluviales :**
-  Axes de ruissellement artificiels
 -  Axes de ruissellement naturels (avec zones tampons de 5m et 10m)
 -  Zone prioritaire pour la gestion de l'eau pluviale
 -  Zone à risque pour la gestion de l'eau pluviale
- Périmètres de protection des captages :**
-  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné

